

## Rapport d'activité du Conseil d'Etat pour 2009

CHANCELLERIE D'ÉTAT

**Cardinaux Gilbert (UDC/SVP, VE), rapporteur.** Je n'ai pas de remarques sur ce rapport.

– L'examen de ce chapitre du rapport d'activité est ainsi terminé.

## Comptes généraux de l'Etat pour 2009

POUVOIR LÉGISLATIF

**Cardinaux Gilbert (UDC/SVP, VE), rapporteur.** Poste du Grand Conseil: moins 100 000 francs de charges. A la position 301.100, il y a le transfert d'un poste d'huissier à la Chancellerie et dans cette position figure également le salaire de M. Mudry, qui était greffier pour l'enquête sur le dépassement de crédit de la H189. Au 318.049 – Travaux informatiques effectués par des tiers: 50 000 francs n'ont pas été utilisés et au 1115 – Commissions, il y a plus 180 000 francs de charges. Ce supplément est dû à l'enquête sur la H189, pour laquelle il y a eu 69 séances de la CFG et aux indemnités de M. Mudry, greffier de la commission.

– L'examen de ce chapitre du rapport d'activité est ainsi terminé.

## Rapport d'activité du Conseil d'Etat pour 2009

CHAPITRES CONCERNANT LES RELATIONS EXTÉRIEURES DU CONSEIL D'ÉTAT

**Zadory Michel (UCD/SVP, BR), rapporteur.** Je remplace notre collègue Bapst qui a dû s'absenter et je vais vous lire son texte.

La Commission des affaires extérieures a eu la tâche, comme les années précédentes déjà, d'analyser le rapport sur les relations extérieures du canton. L'objectif de cette analyse est de passer en revue les multiples activités du Gouvernement, de les commenter si nécessaire et d'en informer le Parlement. La Commission des affaires extérieures a fait son examen dans sa séance du 30 avril 2010, en présence du président du Gouvernement, M. Beat Vonlanthen. La Commission constate avec satisfaction, et il en remercie vivement le Gouvernement, que celui-ci continue à s'engager sur le plan intercantonal pour les intérêts du canton de Fribourg. Les enjeux sont manifestes sur plusieurs plans et la Commission relève, comme le Conseil d'Etat, l'ambivalence dans laquelle le canton de Fribourg se trouve souvent. Nous devons jouer plus activement notre rôle comme région «pont» entre la métropole lémanique et le Hauptstadt Region Bern. Le décalage entre l'espace institutionnel et l'espace des problèmes à résoudre par les collectivités publiques est

une réalité et la pression sur les structures s'accroît. L'engagement s'illustre également à travers quelques chiffres: en 2009, 13 conventions étaient en cours de négociation ou de ratification. Le canton de Fribourg est représenté dans les comités de huit conférences gouvernementales, cantonales et nationales dont il en préside deux. Concernant les relations internationales, le Conseil d'Etat a formulé une prise de position sur la politique européenne de la Suisse à l'attention de la Conférence des gouvernements cantonaux. Le gouvernement fribourgeois est de l'avis qu'il est important de pouvoir négocier avec l'Union européenne et que la reprise autonome de droit communautaire n'est pas une solution viable. Il est par ailleurs favorable à l'idée d'un accord-cadre avec l'Union. Par ailleurs, le président du Gouvernement est membre du Bureau de l'assemblée des régions d'Europe, ce qui est notamment intéressant pour les échanges scientifiques et économiques. Pour terminer, la Commission des affaires extérieures relève encore une fois le travail important effectué et remercie le Gouvernement pour son esprit d'ouverture et de collaboration. La Commission propose au Grand Conseil de prendre acte du rapport sur les relations extérieures.

**Vonlanthen Beat, président du Conseil d'Etat.** Der Berichtstatter war sehr vollständig. Ich verzichte daher darauf, zur Zeit noch weitere Informationen zu geben.

**Glauser Fritz (PLR/FDP, GL).** Permettez-moi d'adresser quelques mots à notre Gouvernement au sujet de sa position sur les négociations en vue d'un accord de libre-échange avec l'Union européenne dans le domaine de l'agriculture et de l'alimentation. Les projections de l'Union suisse des paysans font ressortir que la mise en place d'un tel accord diminuerait les trois quarts des revenus des familles paysannes. Deux tiers des exploitations agricoles pourraient cesser leur activité à court terme. L'étude faite par le professeur Lehmann de l'EPFZ prédit l'abandon de la culture des céréales planifiables et de la production porcine. Le sort des cultures spéciales, telles que l'arboriculture et les cultures maraîchères, ne serait probablement guère meilleur. Mais la pire des conséquences serait que le système des exploitations familiales, si chères à notre pays, passerait à la trappe. Il n'en résulterait pas seulement des drames humains mais aussi des conséquences quant à l'approvisionnement alimentaire de tout le pays avec des produits indigènes. Sans une production, tôt ou tard les partenaires en amont et en aval de l'agriculture vont disparaître. Cela fera beaucoup de places de travail perdues, spécialement situées dans notre canton. J'attends de notre Gouvernement une position claire en faveur de notre agriculture, comme l'a fait notre voisin le canton de Vaud, qui a adhéré à l'Association suisse pour un secteur alimentaire fort qui a comme objectif de lutter contre un tel accord.

**Zadory Michel (UCD/SVP, BR), rapporteur.** Je passe peut-être la parole au commissaire du Gouvernement concernant l'intervention de M. Glauser.